

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE  
---  
ARRÊTÉ  
**Le Président de Limoges Métropole**  
du 20 décembre 2023

**Objet :** Délibération de signature à M. Frédéric FOURGNAUD, Directeur au sein du Pôle Attractivité et développement économique et à M. Michel HANROUÏCHE, Directeur au sein du Pôle Attractivité et développement économique

**Article 1er :** M. le Président de Limoges Métropole et notamment l'article L. 521-9 et L. 521-10 du Code général des collectivités territoriales et la délibération n°23 du 22 novembre 2023 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président.

**CONSIDÉRANT** que le Président peut donner, sous surveillance et sa responsabilité, aux membres du conseil de signature aux différents groupes agglomérés des services et aux responsables de services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président.

**CONSIDÉRANT** que M. Frédéric FOURGNAUD assure les fonctions de Directeur Économique, et de l'attractivité au sein du Pôle attractivité et développement économique.

**CONSIDÉRANT** que M. Michel HANROUÏCHE assure les fonctions de Directeur et Responsable du Pôle Attractivité et développement économique à Limoges Métropole.

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1er :** Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 521-9 du Code général des collectivités territoriales à M. Frédéric FOURGNAUD, Directeur au sein du Pôle Attractivité et développement économique pour la signature des documents suivants :

- Décisions, mandats et documents relatifs dans le cadre des marchés publics de la Direction de l'Économie et de l'Attractivité.
- Mandats de surveillance de certains des actes émanant des personnes, organismes de caractère, attribution de travail d'un prestataire relevant de la Direction de l'Économie et de l'Attractivité.
- Mandats de transmission de diverses pièces relatives à la Direction de l'Économie et de l'Attractivité.
- États récapitulatifs des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction de l'Économie et de l'Attractivité.
- Actes relatifs à l'exécution des mandats de la Direction de développement économique émanant des engagements supérieurs, notamment les plans annuels à l'acte d'engagement relatifs à la présentation d'un sous-traitant ou acte relatif.

**ARTICLE 2 :** En l'absence ou en cas d'empêchement de M. Frédéric FOURGNAUD, délégation est donnée dans les mêmes conditions à M. Michel HANROUÏCHE.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à M. Frédéric FOURGNAUD, Directeur au sein du Pôle Attractivité et développement économique

1 DOCUMENT - Publié le 21 Décembre 2023



**ARR\_SIGN\_24661\_FOURGNAUD.pdf**  
(.pdf, 153,4 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**